



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

physique nucléaire

Question écrite n° 17366

Texte de la question

M. Rodolphe Thomas souhaiterait demander à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies des précisions sur les incidences du décret n° 2003-226 du 14 mars 2003, portant annulation de crédits, qui annule 117,874 millions d'euros de crédits de paiement et 123,036 millions d'euros d'autorisations de programme sur le budget de son ministère. Il s'inquiète des incidences de cette annulation sur le grand accélérateur national d'ions lourds (Ganil), équipement de recherche mis en service à Caen en 1983 ainsi que sur le projet d'extension, Spiral II, envisagé pour 2008. Il lui rappelle que ce projet est crucial pour la France. En effet, il permettrait au Ganil de conserver sa position européenne de haut niveau en recherche nucléaire et ainsi de poursuivre la compétition avec les autres pays pour l'installation d'Eurisol, grand centre européen de recherche en physique nucléaire. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que le Ganil, qui dépend des crédits publics, ne voit pas son activité revue à la baisse, et qu'il puisse continuer à s'inscrire comme le site de premier choix d'implantation d'Eurisol.

Texte de la réponse

Le grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL) est un équipement de recherche au service de la communauté scientifique française. Il accueille également des chercheurs européens puisqu'il est reconnu comme une infrastructure de recherche dans le programme européen « Improving Human Potential ». Les inquiétudes budgétaires qui ont pu se faire jour au début de l'année 2003 sont maintenant dissipées et le budget initial 2003 est confirmé. L'opération SPIRAL a été menée à son terme avec succès et permet de produire des ions exotiques en quantités suffisantes à partir d'un faisceau d'ions stables produits par GANIL. Le projet SPIRAL II est envisagé pour étendre vers les masses plus élevées les noyaux exotiques produits par SPIRAL. Le budget 2003 permettra à la fois le fonctionnement du GANIL et le bon déroulement de l'avant-projet Détaillé de SPIRAL II. Le Gouvernement regarde avec beaucoup d'attention le financement de ce projet et une décision devrait être prise durant l'année 2004. Cela permettrait de terminer dans de bonnes conditions l'APD SPIRAL II et de lancer un début de réalisation de ce projet qui devrait être terminé en 2008. Cela renforcera notre crédibilité internationale, en particulier quant au choix éventuel de l'installation européenne de seconde génération qu'est EURISOL.

Données clés

Auteur : [M. Rodolphe Thomas](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17366

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3291

Réponse publiée le : 23 juin 2003, page 5022